

Les **BONS COUPS** en DÉVELOPPEMENT DURABLE



DANS LES ENTREPRISES DE VENTE AU DÉTAIL

ÉNERGIE

Économie d'énergie

- Installer des thermostats électroniques et économiser jusqu'à 10 % de vos frais de chauffage annuel.
- Changer votre éclairage traditionnel par la technologie DEL permet de réaliser 85 % d'économie.
- Profiter des subventions et incitatifs financiers disponibles.
- Installer des minuteries pour l'éclairage extérieur et intérieur.
- Optimiser l'éclairage selon les besoins de l'entreprise (détecteur de mouvement, minuterie, etc.).
- Se procurer des équipements écoénergétiques (ex. : certifié ENERGY STAR).
- Baisser la température la nuit et en cas d'absence.
- Maintenir une température maximale de 19 à 20°C le jour.
- Éviter les courants d'air : isoler vos portes et fenêtres (ex. : calfeutrage des fenêtres ou coupe-froid sur les portes extérieures).
- Réduire autant que possible l'usage de la climatisation.
- Favoriser la végétation autour de votre commerce. Les plantes régulent naturellement la température et l'humidité : verdissez votre commerce !
- Éviter le mode veille et éteignez complètement vos appareils.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Jetez moins, c'est rentable !

- Éviter les emballages inutiles, vous économiserez.
- Redonner vos supports de vêtement au fournisseur ou les offrir aux clients ou à un centre de réemploi, vous réduirez le volume de vos déchets.
- Gros volume de carton : se munir d'un compacteur à carton et les revendre.
- Offrir vos boîtes de carton vides à une autre entreprise de la région qui en a besoin pour emballer ses produits.

GAZ À EFFET DE SERRE

Réduire les coûts du transport

- Mettre en place une logistique du transport afin de réduire les coûts d'opération et réduire l'empreinte écologique.
- Demander à vos fournisseurs d'éteindre le moteur de leur camion quand ils vous livrent de la marchandise, réduction des coûts pour vos fournisseurs et réduction du bruit et des émanations de diesel autour de votre commerce.

EAU

Conscientisez votre clientèle

- Installer des toilettes à faible débit (vérifier avec le plombier), lors de rénovation.
- Installer des dispositifs de réduction de débit sur les robinets.

